L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 MAI 1860.

G. F. WEISSE, N. DUFOUR, E. DUVERGER, E. MARRY } Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, MERCREDI MATIN, 16 MAI.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Vincent & Co, 20, Douane—Vêtements et indiennes—A 10 heures, à leur magasin d'encan, No 20, rue de la Douane; indiennes et parapluies avariés.

Par R. S. Ayres à 11 heures, au magasin public, Nos 17 et 19, rue Toulouse—Eau-de-vie cognac.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 36, Vieille Levée—Liqueurs, savon, vins, eau-de-vie, &c.

Par N. Vignié, au coin des rues Français et Moreau—Fonds de graverie.

Par Bische & Lèaumont, 69, Chartres—Marchandises sèches.

Par D. E. Morphy, 37 et 39 Commerce—Sacs en pitre.

Par C. E. Forstall, rue des Français, entre Victoire et Moreau—Etablissement de charronnage et de forge.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier soir nos journaux européens apportés par l'Asia et allant jusqu'au 28 avril. Nous ne pouvons donner dans ce numéro que le sommaire des nouvelles.

Les dernières nouvelles de Chambery portent que le nombre des votes pour l'annexion dans la Savoie était de 131,744 oui contre 231 non.

Voici ce que nous lisons dans l'*Independance* au sujet du prétendu complot découvert à Paris:

Des bruits ont couru de complots découverts, de machines infernales saisies à l'occasion du dernier bal de l'hôtel d'Albe, de nombreuses arrestations opérées; tout s'est borné, à ce qu'il paraît, à l'arrestation préventive de quelques Italiens suspects dont on aurait cru devoir s'assurer deux jours à l'avance et qui auraient été ensuite, après examen, rendus à la liberté. Du reste, toute la décoration du bal avait été rendue incombustible par le procédé Carteron, non pour les soustraire aux ravages de bombes imaginaires, mais pour prévenir une maladresse possible des domestiques.

La *Gazette de Vienne* publie sur la mort de M. le baron de Bruck les détails suivants:

"Le 20 au soir, M. de Bruck fut entendu comme témoin dans l'affaire Eynatten.

"Sa déposition donna lieu à des inductions qui firent prévoir la nécessité d'une prochaine confrontation du ministre avec les autres témoins et avec les accusés.

"Dans ces circonstances, l'empereur écrivit le billet autographe du 22, par lequel, il disait à M. de Bruck: "de vous mets, sur votre demande, en disponibilité temporaire, et je transfère provisoirement la direction du ministère des finances à M. de Plener."

"Ce billet fut remis à M. de Bruck, le 22 au soir, et le 23 au matin, on trouva le ministre mort dans son lit et baignant dans son sang.

"Une autopsie fut faite par les soins de la justice, le 23."

Le *Morgenpost* du 26 annonce que le rapport fait sur l'autopsie du cadavre de M. de Bruck accuse une incision au cou, depuis le larynx jusqu'à la vertèbre cervicale. La blessure produite par cette incision n'est que superficielle. Ni les carotides, ni les veines jugulaires n'ont été blessées. Les deux poignets portent également des incisions, par lesquelles les veines qui sillonnent ces parties ont été ouvertes. La mort a eu lieu par suite de l'effusion du sang provoquée par l'ouverture de ces veines.

Cet événement a causé une sensation considérable dans tous les cercles politiques.

Les nouvelles de l'insurrection en Sicile continuent à être très contradictoires.

A Rome, l'étoile du cardinal Antonelli paraît sur son déclin, ses ennemis cherchent à l'éloigner de tous les postes de son influence.

On lit dans une lettre adressée de Rome au *Pays*:

"On s'entretient beaucoup à Rome de la présence de M. de Corcelles, arrivé depuis une quinzaine de jours dans notre ville. M. de Corcelles a rempli une mission diplomatique auprès du Saint-Siége en 1848; il est l'auteur d'une brochure sur le pouvoir temporel du Pape. On dit ici que M. de Corcelles doit être nommé par le Pape ministre de l'intérieur.

"Je puis vous confirmer aujourd'hui ce que je vous ai annoncé dans ma dernière lettre au sujet de l'emprunt Neri. Cet emprunt s'est opéré à Bruxelles dans de très bonnes conditions et s'élève à la somme de dix millions d'écus romains, cinquante millions de francs. Le gouvernement va se trouver en mesure de rembourser la maison Rothschild."

Le roi Victor-Emmanuel continuait son voyage à travers ses nouveaux Etats, mais le comte Cavour était revenu à Turin pour préparer les travaux parlementaires.

Entre le Pape et le roi de Piémont, la situation est toujours excessivement tendue. En réponse à l'adresse du clergé piémontais qui appuie la politique du roi, le Pape ne trouve rien de mieux à faire que d'interdire au clergé des Romagnes toute démarche de politesse à l'égard de son nouveau souverain.

En Espagne, on assurait que l'exécution d'Ortega avait ajourné le gouvernement, qui était disposé à se montrer plus clément envers les autres accusés. Néanmoins le comte de Montemolin et son frère devaient être jugés par le Sénat. Les révélations d'Ortega compromettent, dit-on, des personnes les plus haut placées.

Une correspondance de Vienne adressée au *London Times*, prétend que la Russie a concentré sur le Dniester un corps de 60 à 70,000 hommes qui seraient prêts à entrer en Moldavie en cas de besoin.

La seule nouvelle que nous trouvions relativement à la question Suisse est la dépêche suivante datée de Londres du 26 avril:

"Les puissances seraient tombées à peu près d'accord sur l'opportunité de la conférence. Il ne resterait plus qu'à arrêter le programme.

"La France aurait formulé un projet qui serait maintenant soumis à l'acceptation des puissances intéressées. La France opinerait pour que l'on restreignit le mandat de la conférence au simple examen de l'article 92 de l'acte final de Vienne, qui neutralise les stipulations relatives aux districts neutralisés du Chablais et du Faucigny. Pour rendre plus facile la tâche de la conférence, la France ajouterait que, pour sa part, elle serait prête à accepter les mêmes servitudes que celles imposées par l'article 92 au Piémont en faveur de la Suisse.

"Dans le cas où les puissances seraient d'avis que les servitudes actuelles auraient besoin d'être modifiées par suite de l'incorporation de la Savoie à la France entraînant des conditions stratégiques nouvelles pour la Suisse, la France accepterait toute nouvelle combinaison qui n'impliquerait point altération de ses droits acquis par le traité du 24 mars, ni ne demanderait quelconque de la Savoie."

Mais il faut auparavant que le parlement Sarde vote sur l'annexion, et on assure que M. de Cavour, pour éviter même un échec indirect, ne soumettra le traité de cession à l'approbation du Parlement de Turin qu'après les élections qui doivent amener dans cette Assemblée 83 nouveaux membres. Ces élections auront lieu que le 10 mai et le ministère espère qu'elles renforceront sa majorité d'environ 60 à 70 voix. Ce serait un bel appoint pour la ratification du traité de cession.

Nous empruntons au journal *La Presse* un remarquable article de M. Peyrat sur la politique suivie par M. de Cavour et qui démontre la nécessité pour tous les patriotes italiens de l'union et de la concorde. En ce moment la cause de l'Italie se personnifie dans Victor Emmanuel, et cette nation aspire à constituer son unité en prenant pour chef le noble et vaillant monarque piémontais et pour devise l'indépendance de toute l'Italie, but vers lequel a toujours tendu la politique de M. de Cavour. Nos lecteurs trouveront plus loin une lettre adressée par le comte de Syracuse au roi de Naples et des correspondances de Turin et de Messine qui contiennent des renseignements intéressants.

L'Italie et M. de Cavour.

Ce n'est pas sans étonnement et sans peine que nous voyons ce qui se passe à Turin depuis l'ouverture du Parlement. Le vote pour l'élection du président de la Chambre des députés et les interpellations du général Garibaldi pourraient faire supposer que les Italiens ont méconnu et profité des leçons de l'expérience, et que leur éducation politique n'est pas aussi avancée que l'avait fait croire l'admirable accord qui, depuis un an, a réuni tous les esprits et imposé silence à toutes les rivalités. Cependant, cet accord n'est pas moins nécessaire aujourd'hui qu'il ne le fut pendant la guerre. De grands triomphes et des résultats inespérés ont été obtenus, tout est prêt pour une transformation de l'Italie; mais rien n'est fini, des passions avivées et des intérêts coupables peuvent encore tout compromettre.

Les Italiens ne doivent pas oublier qu'ils se sont toujours perdus par leurs dissensions. En 1848, pour ne pas remonter plus haut, ce qui leur manqua, ce ne fut pas la fortune, mais l'union. Une entreprise qui pouvait réunir tous les éléments de succès échoua misérablement parce que, tout le monde voulant être chef de parti, l'intérêt général fut sacrifié aux opinions personnelles et aux ambitions intraitables. Le résultat fut la victoire de l'Autriche, la ruine de toutes les espérances et onze ans de misère infligés à l'Italie. Les Italiens justifièrent ainsi le jugement de l'empereur Nicolas, qui, tranquille spectateur de la perturbation générale, disait toujours: "Il faut laisser la révolution se dévorer elle-même."

Ce que l'empereur Nicolas disait en 1848, l'Autriche sans doute doit le dire aujourd'hui. Pour la cinquième fois, depuis 1797, les Italiens grâce à l'appui de l'armée française, se sont, en partie du moins, débarrassés de l'oppression étrangère, mais ils savent bien que l'Autriche ne renoncera jamais de bonne grâce à la possession de l'Italie, et qu'elle saisira, dans les défaillances ou la complicité des gouvernements, toutes les occasions de reprendre ce qu'elle a perdu. Ils ne doivent pas oublier non plus que l'Allemagne, malgré l'expérience de tant de siècles et malgré ce que lui a coûté la manie d'avoir un pied dans la Péninsule, n'a pas abandonné ses vieilles prétentions. Les Allemands, et ils l'ont prouvé en 1848, ont toujours l'instinctive ambition de dominer au-delà des Alpes. La lutte entre les deux races a été trop longue pour que les antipathies nationales disparaissent facilement. Les Italiens savent également à quoi s'en tenir sur les intentions et les projets du roi de Naples et des archiducs détrônés.

Contre ces dangers évidents et permanents, quelle est la ressource du Piémont agrandi? Evidemment, il n'en a qu'une seule, l'alliance de la France. Dans une situation pareille, l'annexion de Nice et de la Savoie perd beaucoup de son importance. Il est possible qu'en Allemagne et en Angleterre on trouve la question compliquée, mais pour le Piémont elle est très simple. Au point où en sont les choses, il s'agit de savoir ce qui vaut mieux pour lui, sacrifier Nice et la Savoie ou bien perdre l'appui matériel et moral du gouvernement français. Que le Parlement sarde refuse de ratifier le traité d'annexion, la conséquence est claire, le Piémont isolé, seul en Europe, reste exposé aux attaques combinées de l'Autriche, de Naples et des archiducs. Le gouvernement français, certainement, ne permettra jamais à l'Autriche de reprendre la Lombardie conquise par nos soldats; mais les duchés, mais surtout la Toscane et la Romagne, en assurera-t-il également la possession au roi de Sardaigne? Les Italiens sensés ne le pensent pas, aussi sont-ils très résignés au sacrifice qu'on leur demande, bien convaincus qu'en justifiant par l'agrandissement du Piémont l'acquisition de Nice et de la Savoie, le gouvernement français contracte l'obligation de soutenir les annexions d'où résulte cet agrandissement. C'est par ces considérations que s'explique la conduite à la fois si modérée et ferme de M. de Cavour qui, en cette occasion, donne une nouvelle preuve de cet esprit essentiellement politique et de cette clairvoyance supérieure qui en font, sans comparaison, le premier homme d'Etat de l'Italie et l'un des hommes les plus éminents de notre époque.

M. de Cavour a récemment compris plus d'une faute et nous serions bien loin de tout approuver dans sa conduite, si nous avions à l'examiner en détail. Mais ce qui lui assure la première place dans son pays et une place à part en Europe, c'est qu'il a eu une politique à laquelle il a tout ramené, un but qu'il a invariablement poursuivi à travers les difficultés intérieures et les complications internationales. Dès le premier jour de son entrée aux affaires, il a travaillé à mettre l'Etat sarde à la tête de l'Italie et à assurer l'indépendance nationale par l'expulsion de l'Autriche. Pour obtenir ce double résultat, il a fait tous les sacrifices, tous les efforts, toutes les concessions. Convaincu que toute liberté proclamée et pratiquée en Piémont était une victoire remportée sur l'Autriche, il a tout subordonné à la conservation du Statut.

Pour conserver le Statut, il fallait rattacher à la même politique les hommes qui étaient divisés en 1848, il tendit la main à M. Rattazzi, et le fit entrer avec lui dans le ministère. Pour donner au Piémont une importance européenne, il fallut prendre part à la guerre d'Orient. Prendre part à la guerre d'Orient, c'était dégarnir le Piémont de ses meilleurs soldats, l'exposer à s'allier à l'Autriche et compromettre ainsi son prestige en Italie. Ce danger n'arrêta pas M. de Cavour qui malgré les violentes accusations de ses adversaires et les défaillances de ses amis, entra résolument dans l'alliance des puissances occidentales. Il ouvrit ainsi à la Sardaigne la porte du Congrès de Paris, où la question italienne fut posée officiellement, malgré les protestations de l'Autriche. A dater de ce jour, la cause de l'Italie fut gagnée moralement au tribunal de l'Europe. M. de Cavour sut aujourd'hui la politique dont il s'inspirait alors, il marche au même but, faisant sa popularité par l'acte de cession, comme il la fonda dans l'alliance occidentale, par cette raison aussi incontestable, mais d'une évidence plus immédiate, que l'acte de cession, pour emprunter les paroles mêmes de M. de Cavour, se rattache aux événements qui ont rendu le Piémont à Milan, à Florence et dans l'Emilie. Il est inexplicable qu'une telle politique puisse trouver un contradicteur dans le Parlement piémontais.

La guerre, nous le savons, n'a donné aux vœux des Italiens qu'une satisfaction incomplète, et incomplète qu'elle soit, cette œuvre de réparation est un très grand pas dans une voie au bout de laquelle se trouve à coup sûr l'affranchissement complet de l'Italie. Ce que la guerre leur a donné par la force des armes, les Italiens doivent le consolider par leur sagesse et leur union. La guerre a imposé à tout le monde d'immenses sacrifices; le Piémont agrandi doit se donner une constitution qui soit à la fois un contrat de conservation et un gage de délivrance. Pendant la guerre, l'unité nationale n'était à conserver que dans l'union des volontés; l'ordre et l'union des volontés se confondent dans la direction forte et éclairée des hommes dont le patriotisme n'est pas plus contestable que la capacité.

L'Italie est un pays où, pendant plusieurs siècles, la vie politique n'a pu se développer et se perfectionner sous aucune forme; les républiques y ont été désordonnées et inconsistantes, les monarchies représentées par des princes étrangers et imposés par la force; une seule, la monarchie sarde, a été vraiment nationale; mais, trop longtemps occupée de petites choses, elle a perdu ses occasions de s'occuper des grandes. Tout est donc à faire ou à refaire. La volonté, l'aptitude, le savoir théorique, ne sont pas rares en Italie; ce qui est rare, c'est l'expérience, le sens pratique, le coup d'œil nécessaire dans le maniement des grandes affaires. Le Piémont fait peut-être exception, mais il a été depuis dix ans, trop absorbé par les questions étrangères pour s'occuper des affaires intérieures. Il y est donc formé très peu d'hommes politiques. Il y a des hommes de talent, tel que M. Rattazzi, mais de véritables hommes politiques, des hommes vraiment forts, nous n'en voyons qu'un seul, M. de Cavour, aussi, regardons-nous comme très impolitique l'opposition qu'il trouve devant lui au début de la session.

Les Italiens traversent une épreuve difficile; l'Europe a les yeux sur eux, elle se demande si le Piémont agrandi possède les éléments dont se forment les Etats puissants et respectés. Nous le croyons, nous, évidemment, ces éléments manquent d'une forme de gouvernement qui leur permette de se développer et, surtout les neutralise, unproductifs. Les Italiens doivent songer, avant tout, à leur donner la force de cohésion, seule capable de les féconder. Il faut donc organiser cette force, inculquer de plus en plus aux esprits le sentiment, le besoin et l'orgueil de la solidarité commune; gagner du terrain dans l'estime de l'Europe, mettre de vaines protestations contre la force des choses et l'omnipotence des événements, mais par de bonnes institutions politiques, militaires et administratives. Si les Italiens sont bien inspirés, ils ne s'occuperont que de deux choses: d'abord de maintenir intact le régime constitutionnel, qui a été la grande force du Piémont, ensuite d'organiser une armée qui leur donne une attitude respectable pendant la paix et qui les protège le jour où l'Autriche tentera de reconquérir les provinces perdues. C'est en ce moment la seule conduite qui nous paraisse habile, patriotique et vraiment italienne. *Presse.*

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Concussion à la poste de New-York.

DISPARITION DE ISAAC V. FOWLER.

New York, 15 mai—Isaac V. Fowler, maître de poste de cette ville, vient d'être destitué par suite de fraudes considérables commises à la poste pendant sa gestion.

On s'est assuré que le déficit s'élève à $170,000. On suppose que cette somme aura été détournée vers la fin de l'administration Pierce.

Cet état de choses a été mis au jour samedi dernier, comme une représaille de ce qui s'est fait dernièrement à la Convention de Charleston.

Samedi, le maréchal Rynders a reçu de Washington, l'ordre d'arrêter Fowler, mais l'ordre ayant été reçu assez tard, ce dernier a profité du dimanche, pour partir de chez lui le matin. Bien qu'on ne sache pas où il est, on croit qu'on pourrait obtenir des renseignements au bureau du sixième auditeur à Washington.

Il y a longtemps, on croyait que la plus grande partie de l'argent avait été employé à emporter l'élection en Pennsylvanie, dans la campagne de 1856.

Le bruit courait, hier soir, que M. Fowler s'était suicidé, mais on n'y ajoutait pas foi.

MM. Hillyer, solliciteur du trésor, et l'avocat de district Roosevelt, préparent les pièces nécessaires pour arriver à recouvrer le déficit de George Law et d'Augustus Comover, qui étaient les cautions du maître de poste. Mais ces messieurs repousseront la responsabilité, en soutenant que le déficit est antérieur au cautionnement qu'ils ont donné.

INCENDIE D'UN BATEAU A VAPEUR. Evansville, 15 mai. Le bateau à vapeur Silver Star, allant d'ici à Paducah, a pris feu samedi soir, aux mines de charbon de Curlew. Les flammes ont enveloppé en un instant le bateau, qui a été entièrement consumé. Cinq personnes ont péri, et la cargaison a été brûlée. Le bateau et le fret étaient assurés à St Louis pour deux tiers de leur valeur.

Incendie à Nebraska.

Nebraska City, 15 mai—Presque toute la partie commerçante de la ville a été la proie des flammes samedi dernier. On évalue la perte à $150,000.

Arrivée de l'Estafette.

St Joseph, 15 mai—L'Estafette est arrivée aujourd'hui avec des nouvelles de Californie jusqu'au 5 mai.

La législature californienne dans la séance du 30 avril s'est ajournée *sine die*, après avoir passé un bill qui accorde le droit de passage à la compagnie du Télégraphe de San Francisco et Los Angeles.

Elle a alloué $100,000 pour aider à la construction d'une ligne télégraphique transcontinentale. Les sommes allouées pour les dépenses d'Etat montent à près d'un million de piastres.

Le bruit court que les maisons Rothschild d'Europe ont envoyé en Californie un agent pour s'assurer de l'étendue et de la valeur des mines d'argent de Washoe.

Meeting Démocrate à Mobile.

Mobile, 15 mai—Un mass meeting démocrate qui a été tenu ici hier s'est prononcé contre la conduite des délégués scissionnaires à Charleston.

Le meeting a passé une série de résolutions tendant à ce que l'Etat de l'Alabama se fasse dûment représenter à la Convention de Baltimore le 18 juin. Des délégués à la Convention d'Etat, qui doit s'assembler à Selma le 4 juin prochain, ont été désignés.

LETTRES POUR L'EUROPE.

New-York, 15 mai—Les lettres de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 courant, sont arrivées ce matin et ont été expédiées pour Boston pour être embarquées à bord du steamship Canada qui part demain pour Liverpool via Halifax et Queenstown.

Marché européen.

Des lettres particulières de Liverpool reçues par le Fulton cotent middling Orleans à 6 5/8 d, middling Mobile 6 1/4 d, middling Uplands 6 1/8 d. Le marché s'est clos avec moins d'animation.

Les importations pendant la semaine se montent à 46,000 balles. La quantité de coton en mer et en destination pour Liverpool se monte à 340,000 balles contre 350,000 à la même période l'an dernier.

Le marché aux provisions demeure sans changements.

Le marché monétaire était à la hausse, la demande étant moins forte et les taux plus faciles.

Note de l'Editeur—Le télégraphe ne fonctionnant plus, il nous est impossible de donner le complément des nouvelles.

THEATRE DE L'OPERA.—Demain on reprend le grand Opéra d'Halevy *Charles VI* avec MM. Mathieu, Melchisedec, Genibrel et Mmes Geismar et Pretti.

Vendredi prochain on doit donner pour la seconde fois *Les Amours du Diable*, avec Mme Colson dans le rôle d'Urielle. Cette représentation est au bénéfice des actionnaires du théâtre de l'Opéra, qui dans leur contrat avec M. Boudousquié se sont réservé le droit de donner deux bals et d'avoir une représentation à leur profit. Les sacrifices énormes faits pour rendre la nouvelle salle digne de sa destination méritent de la part du public une marque de reconnaissance. On se propose d'ailleurs d'employer le produit de la soirée de vendredi à d'importantes améliorations. Le choix du spectacle ne pouvait pas être plus heureux, car *Les Amours du Diable* feront chaque fois une recette monstre.

THEATRE D'ORLEANS. Le nom de Mme Colson, qui a le privilége d'attirer la foule, l'attirera ce soir au théâtre de la rue d'Orléans. Cette éminente artiste ainsi que le baryton de l'Opéra M. Melchisedec ont consenti chanter *La Maître de Chapelle* au bénéfice de Mademoiselle Helene, la gracieuse danseuse que chacun a pu apprécier cet hiver. La bénéficiaire dansera un pas de deux avec M. Velarde, et ensuite seule *El jaleo del Xerez*, pas espagnol. *Le Courrier de Lyon* joué par la troupe de drame complétera un excellent spectacle.

En rappelant que la recette est destinée à récompenser la jeune danseuse et sa mère, c'est dire que chacun doit aller ce soir acquitter une dette au contrôle du théâtre d'Orléans.

GRAND CONCERT.—Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir que MM. Collignon et Schoenfeld donnent à la salle des Odd Fellows leur grand concert au profit de l'asile des orphelins de Ste Marie. L'orchestre de la société de musique classique et des sociétés de chœurs doivent participer à cette bonne œuvre.

AMER AYA PANA. Nous appelons l'attention sur l'annonce de ces célèbres amers. Ils sont recommandés non seulement comme préventifs de la dyspepsie et autres maladies des voies digestives, mais encore comme d'excellents antimiasmatiques pendant la saison d'été. On en trouvera des dépôts chez M. S. Cazaux, No 13 Vieille Levée, ou chez MM. E. Deschamps ou X. Lambert.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN, VOYAGE AU VOLKSFEST. On verra par une annonce insérée plus loin que la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain a pris des arrangements pour transporter promptement et à bon marché tous les visiteurs qui iront au volksfest dimanche et lundi prochain. Les trains se succéderont sans interruption de 7 heures du matin à minuit pendant ces deux journées. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.—Lundi... Conseils ont siégé hier soir.

Aldermen.—Il a été reçu deux communications du maire... [illegible]

[illegible]

LES RECORDERS.—A. Laporte, accusé de larcin au bureau du *True Delta*, a été envoyé, par le recorder Summers, devant la Première Cour de District.

Félix Brassard qu'un affidavit accuse d'avoir assailli John Fitzpatrick à main armée, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite pendant six mois.

Joseph Brouhalet, a été condamné à dix piastres d'amende pour avoir battu sa femme, brisé les meubles et troublé la paix.

Peter R. Murrow, propriétaire d'un magasin d'épiceries et d'un café de l'encoignure Clio et Carondelet, a fourni un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire, que le tribunal a fixé au 21 du courant. L'officier Wm. Carr l'accuse d'avoir vendu de la liqueur, dimanche matin, à Pat. West, esclave de M. Armstrong.

[illegible]

L'AFFAIRE MORTARA.—L'*Opinione* publie le réquisitoire prononcé par le procureur fiscal au tribunal civil et criminel de première instance de Bologne, au sujet du rapt de l'enfant Mortara. Voici les conclusions de ce réquisitoire:

"Considérant l'invasion violente de la force publique dans la maison des époux israélites Momolo et Marianne Mortara le soir du 23 juin 1858 à Bologne, à l'effet d'en enlever leur jeune enfant Edgard, sous prétexte qu'il était baptisé;

"Considérant l'enlèvement violent de cet enfant, exécuté par la force publique, sans l'assentiment des époux, en vertu de l'ordre arbitraire donné par le Père inquisiteur Pier Gaetano Feletti;

"Considérant que l'enfant, moyennant la force publique, a été immédiatement transporté à Rome, où il a été renfermé et séquestré dans le collége des catéchumènes.

"Nous demandons que le Père Pier Gaetano Feletti soit jugé en vertu des articles 440 et 444 du Code de procédure, et condamné aux peines comminées par les articles 133 et 200 du Code pénal du 20 septembre 1832 contre les magistrats qui, abusant de leur pouvoir, ont prévariqué dans l'exercice de leurs attributions, et contre quiconque arrête un individu arbitrairement et le retient en prison, en ayant égard au dispositif §156 de l'article 21 du Code susdit; au paiement des dommages et intérêts envers les parents de l'enfant et aux frais du procès."

On a appris depuis que le tribunal avait acquitté le père Feletti.

—On nous écrit de Rome, dit *la Patrie*, que M. le général de Lamoricière n'avait pas cru devoir accepter le ministère des armes, qui lui avait été offert. Le général, dit-on, a donné pour motif qu'il voulait rester étranger à la politique pour se consacrer entièrement à son devoir militaire. C'est à son refus que le Saint Père a nommé ministre des armes monsignor de Merode. Ce département n'avait pas de titulaire, le cardinal Antonelli en avait la direction temporaire.

GRANDES INDES.—On écrit de Bombay, le 27 mars:

"Lord Canning continue ses voyages, et le durbar qu'il a tenu à Peshawer est considéré comme l'un des plus magnifiques parmi ceux qui ont eu lieu depuis son départ. Lord Canning a remercié les Khans d'avoir pris les armes volontairement pour le service de la reine et leur a invités à persévérer dans leur fidélité, puisqu'ils avaient été jusqu'à présent de la bonne politique... contre le gouvernement de la reine était évidente. Le gouverneur général s'est ensuite rendu à Sealkote, où il a tenu un durbar auquel assistait le maharajah, accompagné de son fils et d'une nombreuse suite, à quitté son territoire avec une escorte de troupes anglaises, et il a été reçu par une salve de dix-neuf coups de canons. Après une audience privée, il a été introduit dans le durbar. Les différents chefs ont reçu des présents et en ont offert au vice-roi.

"Le lendemain lord Canning a rendu sa visite au maharajah de Cachemire, qui a payé son tribut annuel. Lord Canning l'a reçu en lui faisant observer que la somme destinée que l'illustre maison de S. A. se perpétuât et continuât à jouir en paix de ses possessions.

"Le rajah est un jeune homme de vingt-cinq ans. Parmi les nombreux présents qui lui ont été donnés se trouvent une miniature de la reine en écrin... [illegible]

"Une lettre du Nepaul dit que les rebelles que les rebelles ont emporté avec eux une quantité considérable à la propriété du pays. Les objets de grande valeur ont grossi le Trésor de Jung Bahadour. La Begum laisse, dit-on, pour 50 lacs de bijoux dans le Népaul. On estime à 2 millions de liv. st. 50 millions de francs le produit que la révolte a donné au Népaul.

"A Bombay, le projet de circulation de M. Wilson n'a pas été aussi hautement approuvé qu'à Calcutta. On n'est pas favorable à la proposition de garantir les deux tiers de la circulation au moyen des titres de la dette publique afin d'épargner les intérêts. On dit que l'expérience n'a pas encore montré comment sera accueillie la circulation des billets de banque, et que dans le cas où les billets arriveraient en masse au remboursement, les 10 millions de titres ne vaudraient plus que 2 millions sur le marché." *(Morning Post.)*

Une nouvelle comète vient d'être découverte à l'Observatoire de Hambourg par M. G. Rumker. Cette comète, très faible et très difficile à voir, se trouve dans la constellation de Persée, par deux heures d'ascension droite et 50 degrés de déclinaison boréale.

Les journaux belges annoncent la mort de M. Charles de Brouckere, Bourgmestre de Bruxelles.

Jamais magistrat municipal, dit le *Nord*, n'a été aussi populaire que M. Charles de Brouckere, et ne sera aussi universellement regretté.

Une loi est proposée au Parlement anglais, dit la *Gazette de Hambourg*, pour faire cesser les abus sans nombre qu'on a, avec tant de raison, signalés dans les fabriques de l'Angleterre. L'enquête ouverte pour la préparer a constaté que, notamment chez les blanchisseurs et les teinturiers, de pauvres enfants sont tenus au travail pendant trente-six heures et même plus, sans recevoir un instant de repos. Une femme... Les fabricants n'ont pas manqué d'alléguer que cette loi serait leur ruine... que les mesures que l'humanité réclame... *(Morning Post.)*

Est décédée hier soir, à 7 heures, Marie Rachel, fille de V. E. MacCarthy Croy, âgée de 5 ans et demi. Les amis et les connaissances de son père sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures précises. Le corps est exposé rue Ste Anne entre Dauphine et Bourbon.

MESSINE.—Le Courrier du Sud... [illegible]

"Messine, 15 avril.

"Je me hâte de vous faire parvenir des détails dont je puis vous garantir l'exactitude sur les scènes de terreur qui se sont passées dans notre ville. Avant tout, je dois constater que les habitants de Messine, bien que très agités, naturellement, par les nouvelles reçues de Palerme, n'avaient point cessé un instant de montrer les dispositions les plus pacifiques, en présence d'une garnison de 8,000 hommes environ. La citadelle d'où l'on a vu et les deux forts qui couronnent les hauteurs suffiraient au besoin, chacun le sait, à réduire la ville par le seul feu de leurs canons. Aussi, tous les efforts tendaient-ils à la vérité au maintien de la tranquillité, et déjà ce résultat semblait assuré, lorsque la police, par une mesure inouïe, est venue porter le désordre et le meurtre au sein d'une population paisible.

"A un signal donné, toutes les prisons se sont ouvertes et les criminels, au nombre d'environ 1,500, se sont répandus dans la ville. Ce fait ne devait pas tarder à porter ses fruits, et, dans la soirée du 8, les patrouilles des troupes royales étaient assaillies, des officiers insultés, et deux soldats, assure-t-on, massacrés par les scélérats déchaînés sur notre malheureuse cité. Devant une telle provocation, la patience de la troupe faillit et des coups de fusil ont été tirés sur un peuple désarmé. Il est vrai que les soldats paraissent avoir dirigé leur feu en l'air et sans intention de tuer; cependant, plusieurs personnes ont été tuées, et les exemples et leurs balles ont fait des victimes dont le nombre paraît s'élever à une dizaine.

"Cependant la police avait remporté un premier succès, on s'empressa de proclamer l'état de siége, d'instituer des commissions militaires et l'on réussit à répandre une terreur telle que la moitié de la population de Messine abandonna la ville pour se réfugier dans la campagne avec toutes les chances d'y mourir de faim. Pour comble de malheur, le gouverneur civil de la province, le marquis d'Artale, dont on connaissait le caractère bienveillant, fut à ce moment rappelé à Naples, et son autorité demeura sans défense aux mains d'un des plus farouches... Cette situation aussi bien que l'attitude des troupes ne justifiait que trop les craintes des habitants et la ville prenait un aspect de plus en plus triste.

"Tel était l'état des choses lorsqu'on apprit le 10, dans l'après-midi, que les consuls de France et d'Angleterre, munis pour leurs nationaux, s'étaient réunis auprès du général Russo, commandant en chef des troupes napolitaines, et qui se trouvaient désormais sous la protection que se trouvaient... la citadelle, où les forts ne tireraient sur Messine, de plus, les maisons des habitants devaient être respectées. Cette nouvelle avait entièrement rassuré la population qui venait à ses occupations habituelles, lorsque tout à coup, vers neuf heures du soir, un terrible de mousqueterie, appuyé de coups de canon se fit entendre de tous côtés. Ce feu, évidemment comme celui d'une bataille, a duré jusqu'à deux heures du matin. Des balles ont pénétré par les fenêtres dans plusieurs maisons de pauvres gens ont été tués dans leur lit, par d'autres ont fui avec les femmes et les enfants qui ont succombé sur la voie publique.

"Ainsi, pendant une nuit entière, on a fait passer les habitants d'une ville inoffensive par toutes les angoisses d'un combat qui paraissait à tout moment sur le point de devenir fatal. Quant aux prétendus insurgés, ils ne semblent avoir existé que dans l'imagination des chefs de la police: pas un seul n'a été tué, blessé ou fait prisonnier. Quelque incroyable que cela puisse paraître, cette bataille terrible ces effroyables décharges d'artillerie et de mousqueterie, qui pendant cinq heures ont épouvanté Messine, ces cris de "Vive le Roi" poussés par la troupe comme dans l'enivrement de la victoire, tout cela n'était qu'une feinte. Mais dans quel but? Etait-ce simplement une occasion de faire des bulletins triomphants, était-ce une mesure d'intimidation?

"Bientôt on apprit que le général Russo avait retiré, le 11 au matin, toutes les promesses qu'il avait faites la veille aux consuls de France et d'Angleterre. Cette nouvelle acheva de porter partout l'épouvante, ce fut un sauve qui peut général: les habitants commencèrent à émigrer en masse, et la ville devint presque déserte. Les étrangers allèrent jusque dans la rade, sous le canon de la corvette anglaise l'*Intrepide*, chercher une protection efficace. De son côté, le corps consulaire tout entier se résolut à tenter une dernière démarche, et se rendit auprès du général Russo décidé à protester energiquement s'il n'obtenait du lot des engagements de nature à rassurer la population. Il paraît que le général a renouvelé ses premières promesses, mais cela n'a point empêché les mêmes scènes de se reproduire pendant la nuit du 11 au 12. Quelques assassinats ont même été commis, et on convient a été assailli par la troupe, cependant les nuits suivantes n'ont pas été troublées et l'on semble s'être résigné à laisser tranquilles les citoyens qui ne veulent point se révolter.

"Quelques colonnes mobiles ont été lancées dans la campagne contre les prétendus insurgés, et de nouvelles troupes viennent à chaque instant renforcer la garnison. Ainsi la police triomphe. "Elle a vaincu la rébellion."

OÙ EN EST LA CONFÉRENCE.—On lit dans le *Journal des Débats* du 26 avril:

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les renseignements tout nouveaux que le télégraphe de Londres nous transmet dans des termes et sous des réserves qui ne sont évidemment pas de nature à nous inspirer une grande confiance. D'après cette dépêche, dont nous ne pouvons d'ailleurs nous flatter d'avoir saisi le sens exact, les négociations engagées entre les différents cabinets auraient fait un premier pas. Les huit puissances signataires des traités de Vienne se seraient entendues dès à présent sur la marche à suivre pour le règlement de la question suisse. Il serait convenu que les bases de cet arrangement seraient établies par la voie diplomatique et fixées dans un protocole qui serait signé par les représentants de ces mêmes puissances accrédités à Paris. La France et la Confédération helvétique seraient ensuite invitées à régler directement les détails de la question qui les intéresse, en se conformant aux conditions générales posées dans ce protocole. Quant à la conférence qui se réunirait ultérieurement, son rôle se bornerait à sanctionner l'arrangement intervenu directement entre la France et la Suisse.

—La science vient de faire une grande perte par suite de la mort du chevalier Bartolommeo Borghesi, lumière de la philologie italienne et l'un des premiers archéologues contemporains.—Il avait quatre-vingt ans: il était correspondant de l'Institut et des premières sociétés scientifiques de l'Europe.

COUR SUPRÊME.—La Cour suprême a rendu les décrets suivants:

L'Etat de la Louisiane vs la ville de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat réclamait $2,953, la moitié de ce qu'avait coûté la mise à exécution de la loi qui a trait aux élections dans la paroisse d'Orléans. La corporation municipale soutenait que cette loi viole l'article 124 de la constitution. Le tribunal a donné gain de cause à l'Etat.—Les juges Merrick et Buchanan n'ont pas partagé l'opinion de leurs collègues.

John C. Stewart vs John Christie et la Nouvelle-Orléans.—Gain de cause est donné à la ville.

Wm. E. Leverich, exécuteur vs Agent Adams et al—Décret maintenu.

Mme Vve R. Trudeau vs la Compagnie du Chemin de Fer de Jackson.—Le décret est renversé et une nouvelle audition de cause est ordonnée.

Caroline E. Henderson vs Wm. J. Fort.—Décret maintenu.

Hance & Co vs la Compagnie d'Assurance Crescent de la Nouvelle-Orléans.—Décret renversé.

J. et H. Jones & Co vs McIntyre & Mayer.—Décret renversé. Les défendeurs sont condamnés à dix pour cent de dommages au sujet de l'appel sans motif.

Margaret Forbes vs Chiles Drumm.—Décret renversé.

Henry Hoskins vs Wm Rankin.—Décret renversé.

Julius Wiskiecki et sa femme vs Louis Selby.—Le décret est maintenu. Les demandeurs sont condamnés à payer $500 de dommages au défendeur.

Louis Rochelle vs Louis François Rougeau.—Décret maintenu, sans préjudice au droit d'action des héritiers d'Eleonore Victoire Rochell.

Tufts & Hobart, J. Zager & Co et S. H. Kennedy & Co vs Thomas J. Casey, Mordecai Abrams, opp.—Le décret de la cour inférieure est modifié en tant qu'il régit de Mordecai Abrams, et le tribunal accorde à ce dernier $4,000, avec intérêt légal à partir du 12 avril 1860.

RESOLUTIONS *adoptées unanimement à une réunion générale du Club Central Démocratique, STATE RIGHTS de la Nlle-Orléans, tenue le 7 mai courant et respectueusement soumises au peuple de la Louisiane.*

ATTENDU, Que la Convention Démocratique nationale réunie dernièrement à Charleston, Caroline du Sud, s'est, le 3 de ce mois de mai, ajournée à Baltimore pour y reprendre ses travaux le 18 du mois de juin, et pour y procéder à la nomination de candidats pour la Présidence et la Vice-Présidence des Etats-Unis;

Attendu, Que les Etats dont les délégués se sont retirés de ladite Convention, parmi lesquels se trouve l'Etat de la Louisiane, ont été invités à choisir de nouveaux délégués, pour remplacer ceux qui se sont ainsi séparés, afin que les dits délégués à nommer puissent prendre part aux travaux de la Convention qui s'est ajournée;

Il est Résolu, Par le Club Central Démocratique State Rights de la Nouvelle-Orléans, que ceux des Démocrates de l'Etat de la Louisiane, ainsi que tous les votants qui adhèrent à la plate-forme que la Convention Démocratique Nationale de Baltimore, à soutenir les candidats qu'elle nommera, et à donner leur adhésion à la plate-forme de Cincinnati, telle qu'elle a été interprétée par les délégués de la Louisiane et ceux des Etats du Sud, sont respectueusement invités à se réunir... [illegible]

[illegible]

PIERRE SOULÉ, Président.
JOHN ALLISON, secrétaire.

Nominations du Parti Américain.

POUR MAIRE: JOHN T. MONROE.

POUR COMMISSAIRE DES RUES: C. O. FLECHIER.

RECORDER, PREMIER DISTRICT: WM. EMMERSON.

RECORDER, SECOND DISTRICT: J. L. FABRE.

RECORDER, TROISIEME DISTRICT: WEBSTER LONG.

RECORDER, QUATRIEME DISTRICT: C. C. CAMPBELL.

POUR ALDERMEN:

Premier District: A. G. BRICE, A. P. FIELD.
Second District: E. LEVASSEUR.
Troisième District: P. S. WILTZ.
Quatrième District: S. A. SHUMWAY.

ASSISTANTS ALDERMEN:

Premier District—1re Ward, JAMES BEGGS; 2e Ward, ERNEST TOLEDANO; 3e Ward, J. F. HATCHER.
Second District—1e Ward, W. HODGKINS; 2e Ward, J. FREMEAUX.
Troisième District—1e Ward, J. F. SEIXSNAYDRE; 2e Ward, J. B. LEEFE.
Quatrième District—1e Ward, Capt. JAS. DAVIS.

TICKET DES CITOYENS.

POUR MAIRE: L. H. PLACE.

COMMISSAIRES DES RUES: J. MILTON RELF.

RECORDER PREMIER DISTRICT: THOS. H. SHIELDS.

RECORDER SECOND DISTRICT: J. L. FABRE.

RECORDER TROISIEME DISTRICT: WEBSTER LONG.

ALDERMEN:

1er District: J. O. NIXON, SIDNEY STORY.
2nd District: L. E. FORSTALL.
3me District: P. S. WILTZ.
4me District: H. T. VENNARD.

ASSISTANTS ALDERMEN:

1er Ward: S. A. KINGSLAND.
2nd do: CHAS. J. LEEDS.
3me do: HENRY BEEBE.
4me do: W. E. HODGKINS.
do do: HENRY SIDPHERD.
5me do: [illegible]
6me do: L. F. SEIXNAYDRE.
7me do: [illegible]
8me do: A. FOSTER ELLIOT.
9me do: ROBERT DUVOIE.

Pour la place de Recorder du Deuxième District.

☞ Vendeur... E. STAES est candidat à la place de Recorder du 2d District.

Un grand nombre d'amis.

ATTENTION.

☞ Vincent & Co. ... [illegible]

☞ M. H. T. GILDEMEESTER... GRAY BROS. Nouvelle-Orléans, 16 mai 1860.

PERDU

[illegible]

BRACELET PERDU

[illegible]

PIANO DOUBLE MECANIQUE EN LOTERIE

300 numéros à $2 50 le billet

[illegible] ...chez M. A. FLANDRIN, rue Conti, ... Orléans.

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER,

Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE... [illegible]

Le AYA PANA prévient et combat efficacement... [illegible]

Se vend chez: E. DESCHAMPS, X. LAMBERT... CAZAUX... HORTON... J. GONDRAN... J. SILVERMAN... L. LAUNOY.

Plantes de l'Ile de Cuba.

[illegible]

Vanille! Vanille!

DEUX caisses de vanille... BERNARD TURPIN.

Champagne Piper Heidsick.

CENT paniers... [illegible]

ATTENDU... PAUL HUGE & FASSY.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE et CLASSIQUE,

Ornements d'Eglise et Variétés

CH. GUÉRINEAU, Agent.

167, encoignure des rues Royale et Orléans, 167.

REÇU par les derniers arrivages de France pour le... [illegible]

Dissolution de société.

[illegible] ...VON HERBERT, H. ESCOUSSE, G. ANDRÉE.

Formation de Société.

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. G. Andrée, dans la maison Von Herbert & Co. ... sous la raison HERBERT & ESCOUSSE. Nlle-Orléans, 15 mai 1860.

VON HERBERT, H. ESCOUSSE.

Nota—HERBERT & ESCOUSSE restent chargés de la liquidation de l'ancienne société.

Au public.

J'ANNONCE au public... [illegible] ...Veuve N. ROUNY.

A VENDRE

Ou donnera vendre à l'amiable la propriété ... une MAISON située rue du Maine, No. 119, entre Dauphine et Bourgogne... [illegible]

LAFITTE & DEFFARGE

133......Rue Royale......133

SEULS Agents de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, attendent des échantillons de ces vins, par *Lemuel Dyer*, parti du Havre le 17 avril dernier. Nouvelle-Orléans 15 mai 1860.

LAFITTE & DEFFARGE.

133......Rue Royale......133

OFFRENT de vendre deux cents barriques de vins, vins vieux direct crus, de Bordeaux, ainsi 500 caisses de vins vieux de Bordeaux, Madère, Xeres, Champagne, Liqueurs, Cognac &c &c. Nouvelle-Orléans le 15 mai 1860.

HOTEL FIJUX.

Murray street. Nos. 42 et 44, NEW YORK.

Mme veuve FIJUX, informe respectueusement les personnes de la Nouvelle-Orléans, qu'elles trouveront toujours dans cet établissement tout le confort désirable.

A LOUER.

Une grande maison située dans la rue Royale, près St-Philippe, ayant un verandah double; huit chambres dans la bâtisse principale; ou cuisine ayant cinq chambres à domestiques... Pour les conditions, s'adresser au magasin de marchandises sèches de ... Danziger, au rez-de-chaussée.

DEPOT D'EAUX MINERALES NATURELLES:

VICHY, SELTZER, SARATOGA, CONGRESS, BLUE LICK. A la Pharmacie de D. PERES, au coin des rues Conti et Bourbon.

Toiles! Toiles!

Venant d'être reçues,

E. REILLY & CO,

126......Rue du Canal......126

300 PIECES TOILES d'Irlande 4/4, 1re qualité, à $5 et au-dessus. E. REILLY & CO, No 126, rue du Canal.

Liquidation.

GRANDS SACRIFICES!

PROFITEZ DE L'OCCASION!! L. ... consignés devant quitter leur magasin.

MAISON ROUGE,

ENTRE LES DEUX MARCHES.

[illegible] ...MARCHANDISES SECHES au-dessous du prix coûtant.

Profitez de l'occasion!

... & BLANCAND.

Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1860.

L... F. MALARD ... WALTER A. PECK.

Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1860.

L... MALARD & TOOKER ... E. H. TOOKER.

AVIS.

M. E. RODRIGUEZ... [illegible]

LISEZ CECI.

☞ MADAME VIRGINIA... [illegible]

Restaurant de Moreau,

Sur le Bayou St-Jean à l'extrémité du Lac.

[illegible] ...DIMANCHE... E. MOREAU.

Demande de bonne d'enfants

ON demande ... rue Royale ... entre Royale et Chartres.

EN débarquement... [illegible] ...M. A. CALONGNE.

CONSERVES—Un assortiment complet d'approvisionnements... [illegible] ...M. A. CALONGNE.

FRUITS au jus et fraîche... M. A. CALONGNE.

Dissolution de société.

[illegible] ...GASTON COPPENS, AUGUSTE BALL.

Le résultat invariable.

[illegible] ...Niles, Mich., 17 mars 1860. A MM. Valentine & Butler... [illegible] ...THOMAS FAWLES.

Le "Merchant and Manufacturer's Magazine" de Boston, a donné dernièrement une explication philosophique des qualités du coffre-fort Alum, patenté. Nous en faisons l'extrait suivant:

[illegible]

Coffres-forts Alum patent, Excelsior et Marland's Patent.

ISAAC BRIDGE, No 83, rue des Magasins, sixième magasin audessus de la rue Poydras.

Grande économie à peu de frais.

Machine à coudre, patentée, de Moore, pour les familles.

Trente-cinq piastres seulement!

CETTE machine à coudre est, croit-on, l'égale, sous presque tous les rapports, des machines qui se vendent cent piastres et au-delà. Elle est, comme rapport, supérieure à toutes celles qui ... [illegible] ...ISAAC BRIDGE, seul agent en cette ville, No 83, rue des Magasins, sixième magasin audessus de la rue Poydras.

Les voleurs déroutés.

PROTECTION.

LE soussigné offre en vente les COFFRES-FORTS ALUM, PATENTÉS, à L'ÉPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS. Ils sont doublés de volenrs; ou y met à l'abri l'ARGENTERIE, les BIJOUX, L'ARGENT et autres articles qui conviennent aux voleurs et qui sont susceptibles d'être détruits ou avariés par l'incendie. ISAAC BRIDGE, No 83, rue des Magasins, le sixième magasin audessus de la rue Poydras.

Appartement à louer.

A LOUER—Le haut de la maison, rue Bienville, No 27; appartement très vaste, en entier, ou divisé en chambres ou pour bureaux. S'adresser au No 23, rue Bienville.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

No 142, rue du Canal.

Incorporée le 15 mars 1855.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, l'état suivant des affaires de la Banque est publié:

—Passif—

Reçu de 4119, déposants ou 21,783, dépôts...$1,749,545 05
Payé en 15,102 traites...1,248,906 89

MONTANT AU CREDIT des déposants le 30 avril 1860...$ 496,652 16

CERTIFICATS DE DEPOTS—montant non payé le 30 avril 1860...14,087 89

Total du passif...$ 513,700 05

—Actif—

[illegible]

S'est présenté devant moi, Arthur Saucier, greffier de la paroisse d'Orléans, CARRIE DUNCAN, Trésorier de la Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans... CARRIE DUNCAN, Trésorier. ARTHUR SAUCIER, dép. greffier.

Les directeurs ont déclaré un dividende ... payable au ... SAM. JONES, Jr., Secrétaire.

TOILES, &c.

EN CONSIGNATION,

JOHN TODD,

12 et 14, Rue de Chartres, 12 et 14

[illegible]

Au-dessous de prix coutant,

[illegible] ...TOILES D'IRLANDE... COTON BLANC DU PAYS... CHEMISES...

EGALEMENT:

[illegible] ...MOUSSELINE...

Moitié prix.

[illegible] ...MOUCHOIRS BATISTE FIL... MOUCHOIRS BATISTE FIL...

Articles de voyage

A

Une réduction.

[illegible] ...ROBES DE VOYAGE ET DE PROMENADE

Comprenant:

POPELINES, MOHAIR, ZENOBIE, OSMANLIAS POIL DE CHEVRE &c.

JOHN TODD.

Nouvelle réduction

DANS LES

Robes organdi,

ET

L'organdi et le jaconat en pièces.

JOHN TODD,

Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Des avantages extraordinaires.

ROBES ORGANDI... ROBES ORGANDI... ROBES ORGANDI...

ÉGALEMENT

...LINONS ANGLAIS...

PLUS BAS PRIX

ETOFFES A MOUSTIQUAIRES!

VENANT d'être reçues... E. REILLY & CO, No 126, rue du Canal.

Vente de Marchandises sèches E. REILLY & Co.

126......Rue du Canal......126

DESIRANT réduire leur fort stock, bien assorti avant le fin de la saison...

Etoffes pour robes,

[illegible] ...E. REILLY & CO., No 126 rue du Canal.

LES DIX DERNIÈRES ANNÉES DE LA

LITTERATURE FRANÇAISE.

CATALOGUE DE LA MAISON **Hector Bossange et Fils,** ...PAR **M. J.-M. QUERARD**

Auteur de la *France littéraire*, des *Supercheries littéraires dévoilées*, etc.

1 volume grand in-8.

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous préparons un catalogue systématique de livres français... [illegible] ...Hector BOSSANGE & FILS, 25 Quai Voltaire à Paris.

ON demande une Française... [illegible]

Le Dr G. W. LAWRENCE

MEDECIN RESIDENT

DES SOURCES CHAUDES

DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à toutes les lettres des personnes malades du dehors qui écriront pour le consulter... [illegible]

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

LA bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne... SAMUEL J. PETERS.

BITTERS des ARABES

DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur, une grande partie des consommateurs a renoncé à l'usage de l'absynthe... [illegible] ...Dépôt général: F. SANCHO, 220, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp, et J. LLAMBIAS, encoignure Espagne et Casacalvo.

AVIS.

Le Dr FAGET

A transféré son domicile ENCOIGNURE BOURGOGNE ET ST PIERRE

Succession de F. Lefebvre

LES créanciers de cette succession sont requis de présenter... CHS. WATRIGANT, Exécuteur testamentaire.

EGLISE DE L'ANNONCIATION, Encoignure Morales et Mandeville.

Troisième District

CONCERT SACRÉ, VOCAL ET INSTRUMENTAL pour les réparations de l'Eglise.

Ce concert qui devait avoir lieu mardi, 15 du courant, est renvoyé à MERCREDI, 23 mai.

Prix d'entrée...$1

Les billets sont en vente chez A. Elie, No 66, rue Royale, A. Perier, No 85, rue Royale, et A. Chol, encoignure Royale et Toulouse.

Vente aux prix d'encan,

Tous les vendredi et samedi de chaque semaine,

CHEZ Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

MME COLIN fait part aux dames de la N. Orléans et aux dames de la campagne qu'à cet effet... [illegible]

Tous les vendredi et samedi.

Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés aux mêmes prix qu'à ces dernières années.

Tapis, toile cirée, nattes, repsen demirement.

600 ROULEAUX nattes blanches, carreaux et nattes de fantaisie... TOILE CIRÉE... A. BROUSSEAU & Co., No 23, rue de Chartres.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS:

[illegible]

DAVIS BROTHERS, Agents.

AVIS IMPORTANT.

Aux personnes qui veulent acheter de belles marchandises à bon marché.

LUCAS & MASSON

ENCOIGNURE ROYALE & CONTI,

ONT l'honneur d'informer les dames, que voulant écouler leur stock le plus vite possible, pour cause d'agrandissement, ils continueront à vendre toutes leurs marchandises à des prix incontestablement les plus bas que l'on puisse trouver.

Telles que:

Jaconat imprimé	a 10 c
do do français extra fin	15 c
Batiste do extra fine	25 c.
Organdis à carreaux satinés	20 c.
do do extra fin	25 c.
Robes jaconats à 9 volants	$3 00
do do haute nouveauté	4 00
75 Robes barége Anglais à 9 volants	5 50
Barége Anglais à carreaux satinés	25
Ombrelles Marquise, moire antique façonnés	2 75
100 châles, de saison, Algériens riches	3 75
Toile pour chemises pure fil, 25 yardes pour	4 50
do à drap 12/4	75

Les dames sont priées de venir se convaincre de ces que toutes les autres marchandises formant la balance du stock seront vendues avec les mêmes réductions proportionnées que ci-dessus.

NOTA—Ayant reçu le dernier steamer par l'auberge pour cette saison les personnes qui viennent s'approvisionner sont assurées de trouver un assortiment complet et très varié.

E. Guittard

ENCOIGNURE ROYALE ET STE ANNE.

GRANDE REDUCTION.

Organdis satinés à 12 1/2 c la yarde.

Organdis gros Odier, de 75 cts pour 30 cts la yarde.

Batiste imprimée pur fil à 20 et 25 c la yarde.

Indienne française à 12 1/2 c la yarde.

Serviettes pur fil à $1 50 la douzaine

Barége anglais, satiné, de 50 cts pour 25 cts la yarde

Bel assortiment de Toiles à draps et à chemises.

Damassés, Mousseline Jacquard, &c. &c.

OCEAN HOUSE,

A PROCTORVILLE, Lac Borgne,

Extrémité du railway du Golfe du Mexique

Le public est informé que cette maison... [illegible] ...JOHN ZOLEZZI.

Maison à louer,

[illegible] ...HENRY VALETON & Co.

AVIS AUX DAMES.

MME GALLOIS informe respectueusement ses nombreuses clientes... CHAUSSURES pour DAMES... No. 96, rue de Chartres entre St-Louis et Conti.

Hotel de la Passe Christian.

[illegible] ...JOHN McDONNELL, Propriétaire.

HOTEL STOCKTON,

A LA BAIE ST-LOUIS.

MME STOCKTON annonce à ses amis et au public en général qu'elle fera l'ouverture de son hôtel le 1er juin prochain... [illegible]

BUREAU DU TRESORIER,

HOTEL DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, Lun., 17 mars 1860.

☞ AU PUBLIC.—Avis est donné que j'ai maintenant les comptes de taxes de ville et suis prêt à recevoir les taxes de ville... [illegible] ...ADAM GIFFEN, Trésorier.

POMMES de terre—150 barils pommes de terre rouges, de choix, en magasin.

Oignons—100 barils oignons créoles, de choix, en magasin.

Beurre—75 fréquins Goshen, de choix, en magasin.

Cow peas—150 sacs, Clay, de la Caroline, ... à vendre par CUCULLO & JULIAN, No 37 rue Poydras.

A VENDRE,

POUR CAUSE DE VOYAGE, UNE GROCERIE bien achalandée à vendre à l'amiable... [illegible] ...E. PEREZ.

AVIS.

UNE dame française, pouvant donner les meilleures recommandations, désirerait à s'employer comme dame de compagnie... [illegible]

Le Sixième

GRAND VOLKSFEST

AU PROFIT DE

L'ASILE

Pour les convalescents indigents

aura lieu

Dimanche et Lundi, 20 et 21 mai 1860,

sur la Terre connue sous le nom de "l'Habitation Hopkins" sur le chemin de fer Pontchartrain

PROGRAMME:

LE GRAND CORTÉGE... [illegible]

Première division.

[illegible]

Seconde division:

[illegible]

Des Discours

[illegible]

...LE COMITE D'ARRANGEMENTS.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangements pour le Volksfest.

[illegible]

LE GRAND VOLKSFEST.

[illegible]

Sources de Bladon et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladon et de Cullum

[illegible] ...JOHN E. HYDE & Co.

Ecoles Publiques du Deuxième District.

[illegible] ...AUG. CASSARD, Secrétaire.

BANQUE DU SUD.

CHANGE SUR PARIS... THOS. LAYTON, Caissier.

Aux parents et aux négociants.

[illegible] ...RUFUS DOLBEAR.

Marchandises sèches A BON MARCHÉ.

Marchandises sèches A BON MARCHÉ.

T. DANZIGER,

[illegible] ...THEO. DANZIGER, encoignure Royale et St-Philippe.

MANUAL ESPAÑOL.

MANUAL DE LA MAZONERIA.

... *Escocés, Francés y de Adopcion.*

Por el V. H. ANDRES CASSARD.

New-York.

... SALV. M. LOPEZ.

BOCAUX A FRUITS,

à couvercles en verre,

SANS METAL

Patente de Hartell,

Garantis fermant hermétiquement, sans ciment.

[illegible] ...HENDERSON & GAINES, Seuls agents pour le Sud-Ouest, No 100, rue du Canal, N. O.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c. &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs.

LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister au feu et défier les voleurs.

... FAIRBANKS & Co, No 93, rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des COFFRES-FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co, No 93, rue du Camp.